



Le Chambryisien

Juillet 2024 Trimestriel

N°88

Plan local d'urbanisme

Le 11 juin dernier le Conseil Municipal a arrêté le projet du Plan Local d'Urbanisme révisé, à l'état d'avancement de la procédure avec l'ambition de développer demain un territoire attractif et protecteur.

Le projet poursuit l'objectif de traiter le quotidien tout en prenant en compte les enjeux pour l'avenir, le tout avec une vision des projets futurs et une prise en compte de la transition énergétique et de la qualité environnementale.

Résultat de deux ans de travaux et d'élaboration de la commission d'urbanisme, l'arrêt marque la fin de la concertation, avec la présentation du bilan au conseil municipal.

Pour vous exprimer sur ce dossier, rendez-vous à l'automne 2024 pour l'enquête publique qui donnera à toutes et tous l'occasion de s'exprimer sur les choix retenus par les élus. Le Plan Local d'Urbanisme sera définitivement adopté fin 2024 pour une entrée en vigueur au cours du 1^{er} trimestre 2025.

Demain se dessine aujourd'hui



Travaux

- A partir de septembre des travaux vont être engagés : remplacement des fenêtres du logement au-dessus de la boulangerie, création d'un terrain de basket 3x3, rénovation du parking mairie, réalisation d'une aire de stationnement derrière la salle des fêtes, réfection de la sente de la Fontaine-Reine (lavoir), aménagement trottoir sur le haut de la rue Sevrée. L'ensemble des devis concernant ces opérations s'élèvent à : 192 337,55€ HT. Ces réalisations sont financées par des subventions de l'État, de la Région et du Département à la hauteur de 98 950,92€ HT. Le reste étant supporté par le budget communal qui, cette année encore, a été voté sans augmentation de taxes locales.



- Nous avons eu la confirmation qu'une aire de grand passage pour les gens du voyage allait être créée sur le site hertzien de Barcy-Chambry aujourd'hui désaffecté. L'emprise vouée au projet se situe à 1,5 km de la commune à l'ouest de Barcy.

De ce fait afin de rassurer l'ensemble de la commune une étude est en cours pour l'installation d'un éclairage public à LED afin de renforcer la sécurité sur la voie publique, de réduire les coûts énergétiques et permettre l'installation de la vidéoprotection sur l'ensemble de la commune. Il a été consulté la Gendarmerie Nationale qui a établi un diagnostic qui nous a servi de base pour consulter les entreprises. L'ensemble des travaux envisagé fait l'objet de demande de subvention auprès de la Région, du Département et de la CAPM.

Mairie infos

- **Pourquoi est-il utile de se déclarer en mairie**

Lors de votre arrivée sur la commune, il est utile de se déclarer en mairie, soi et sa famille et ce pour de multiples raisons :

- Information sur les activités des associations,
- Information sur le fonctionnement de la collecte des déchets
- Inscription sur le fichier de distribution des sacs à déchets,
- Inscription sur le fichier de distribution des colis des anciens et du repas automnal pour les plus de 70 ans,
- Information sur le fonctionnement de l'école,
- Inscription périscolaire, à la cantine
- Inscription à l'élection de la Rosière pour les jeunes filles ayant 16 ans dans l'année.
- Pouvoir être contacté en cas de besoin suite à un plan canicule, une pandémie, des inondations ;
- Recensement militaire pour les jeunes de 16 ans
- Inscription sur les listes électorale :

Après un déménagement il est obligatoire de s'inscrire sur les listes de la nouvelle commune.

Pour faire la demande d'inscription deux conditions : avoir le droit de voter et avoir une attache avec la commune.

Il suffit de vous adresser au secrétariat de la mairie, muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Il n'est jamais trop tard pour le faire même si vous êtes installés sur la commune depuis longtemps.

Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur les listes électorales grâce au téléservice : « Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales ».

Pour rappel/les informations sont strictement gardées par la commune dans le respect du RGPD, non communiquées à des tiers ni revendues. Cette inscription n'est pas obligatoire mais conseillée pour des raisons purement pratiques ayant pour but de toujours mieux servir les administrés.

Par ailleurs, si vous relevez une erreur concernant vos informations personnelles sur les cartes électorales ou tout autre document, il est important de le signaler par écrit, auprès du secrétariat.



*Nouveaux sur la commune ?
Faites-vous connaître !*



Stade-Boulodrome



Avec le retour du printemps, les boulistes chambrysiens avaient hâte de retrouver leurs terrains et commencer leurs entraînements en vue des différentes compétitions.

Pour cela début avril, il a été procédé à la remise en état des 3 terrains de pétanque. Le but de ces travaux : Rattraper les surfaces de jeux fortement endommagées par les conditions météorologiques de l'hiver.

Des terrains parfaitement aplanis afin que les concours puissent se dérouler dans les meilleures conditions.

En séance du 8 février 2024 le conseil municipal a donné son aval pour que l'entretien de 2 aires soit pris en charge régulièrement par la commune, le terrain principal restant à entretenir par le club.

Nous tenons à remercier les agents communaux pour leur implication dans ces travaux.

Merci à Messieurs Michel Bonnet et Didier Frontigny, leur collaboration ayant été précieuse dans la remise en état, toujours prêts à rendre service à chaque fois que le besoin se présente.

Cimetière

Il a été signalé des vols de fleurs et d'objets à différentes reprises sur les monuments funéraires au cimetière communal.

Il semble important de dénoncer ces faits aux forces de l'ordre. N'hésitez pas à vous rendre à la gendarmerie de Saint Souplets afin de déposer plainte.

Le vol dans le cimetière est bien plus qu'un simple délit matériel. C'est un acte de mépris, une atteinte à la dignité des personnes disparues et à leurs familles qui déplorent leur absence.



Poulailler : « cocottarium »

Dans le précédent Chambrysiens, nous vous annonçons l'arrivée des petites poules à l'école.

Malheureusement, elles n'auront pas profité longtemps de leur nouveau logis puisqu'elles ont disparu moins d'un mois après leur emménagement.

A l'heure où nous vous écrivons, elles n'ont donné aucune nouvelle, nous n'avons pas reçu de demande de rançon...aucune trace des 4 gallinacées disparues toutes en même temps.

Alors ?! Sont-elles parties pour des contrées plus ensoleillées ? Ont-elles été kidnappées pour la qualité de leurs bons œufs ? Nul ne le sait encore !

Si prochaines poulettes il y a... devons nous les pucer ou les mettre sous vidéoprotection ??

Outre le côté humoristique de cet article, nous déplorons évidemment ce vol qui démontre combien certains peuvent être irrespectueux envers les biens d'autrui.

Il est bien dommage que de tels agissements touchent l'environnement de nos enfants et nous espérons que ceci ne se reproduira pas si d'avenir de nouvelles poules devaient être réintroduites à l'école.



AVIS DE RECHERCHE

Racks à poubelles

Nous disposons à certains endroits de notre village de racks à poubelles.

L'un d'entre eux, situé à côté du stade, est régulièrement envahi, contrairement à l'autre situé rue d'Ortheuil, de déchets divers : meubles, pneus, pots de peinture, appareils électroménagers et autres, en particulier de sacs de déchets verts. Concernant ces sacs rappel : ils ne doivent être sortis que la veille du jour de la collecte (le lundi pour notre village) en effet déposés trop tôt ceux-ci se détériorent et ne sont pas collectés.

Ces incivilités répréhensibles occasionnent un sur-plus de travail permanent pour les agents communaux.

Diverses solutions sont à l'étude pour identifier ces auteurs afin de leur faire supporter les conséquences de leur comportement.

Sortie des scolaires

Financé par les communes et l'Amicale, l'ensemble du regroupement scolaire s'est rendu à Provins le 6 juin dernier. Soleil et parfaite organisation étaient de la partie : un régal !

« Dès 7h50, nous sommes montés dans le car pour prendre la route vers Provins. Après une bonne heure de route, nous avons vite été plongés dans le monde médiéval. Les petits se sont déguisés avec des tenues traditionnelles et ils ont aussi dansé. Les moyens ont fait des gâteaux en forme de chevaliers et de reines. Nous, les grands, avons visité la cité médiévale à travers une chasse au trésor. Il a fallu réfléchir en groupe : observations, énigmes... pour trouver la Rose de Provins en or, cachée dans la Tour César.

Sortant de nos sacs nos délicieux sandwiches, nous avons tous très faim, avons profité de ce pique-nique pour faire une pause suivie de jeux de plein air dans les douves de la ville fortifiée.

L'après-midi nous avons assisté au spectacle « La légende des Chevaliers ». On a pu s'imaginer comment les gens vivaient au moyen-âge. Vers 16h00 nous avons repris le car pour rentrer à Barcy et à Chambry.

Nous avons passé une excellente journée ensoleillée entourés de Chevaliers, qui nous laissera de très bons souvenirs.

Stella CM2



Tarifs restauration

Seniors

En raison de la revalorisation de la grille tarifaire du prestataire de restauration le conseil municipal en séance du 28 mai 2024 à fixer le prix du repas initialement à 5,81€ à 6,01€ à compter du 1^{er} septembre 2024.

Cantine- Périscolaire

Comme chaque année le prestataire de restauration annonce pour la rentrée de septembre 2024 la revalorisation de la grille tarifaire ce qui représente un coût supplémentaire pour la commune. Cependant en séance du 28 mai 2024 le conseil municipal a décidé de ne pas faire subir cette augmentation aux parents d'élèves de la commune et de prendre en charge la totalité de l'augmentation pour les enfants y demeurant.

Rentrée scolaire 2024

L'école a fermé ses portes jusqu'au 1^{er} septembre. **La rentrée pour tous aura lieu le lundi 2 septembre.** Petit rappel des horaires : Chambry 8h50-11h50, 13h50-16h50, Barcy 8h40-11h40, 13h40-16h40.

Les classes seront réparties sur Chambry et Barcy de la façon suivante :

CHAMBRY		
M. Paris	13 PS - 13 MS	26 élèves
Mme Lucquin	11 PS - 14 GS	25 élèves
Mme Wilsher	8 CP - 17 CE1	25 élèves
Mme Viillard	5 CM1 - 20 CM2	25 élèves
BARCY		
Mme Brouet	13 GS - 11 CP	24 élèves
M. Dewaële	16 CE2 - 8 CM1	24 élèves

Les enfants allant à l'école de Barcy prendront le car. En ce qui concerne la cantine les mêmes règles d'inscription que l'an passé seront appliquées (avant le 24 de chaque mois).

Pour le périscolaire une réunion de rentrée aura lieu courant septembre. Un cahier de liaison entrera en vigueur début septembre.

Merci à tous et bel été !

Bonnes Vacances !



Le coin des associations

Club de Tir

- Très bonne année 2023/2024, le nombre de licenciés est resté quasiment identique mais le taux de fréquentation est en réel progression avec une assiduité sans faille de certains adhérents. Merci à eux.

- Cette fin d'année a été clôturée par le traditionnel concours inter-adhérents suivi d'un barbecue bien apprécié.

Résultats : Catégorie juniors : Louna LEICK Catégorie femmes : Danièle TRICONNET carabine et pistolet Catégorie hommes : Matthew FAMIN à la carabine Romain SISSELIN au pistolet

- Rendez-vous en septembre pour une nouvelle saison.

Le coin des associations (Suite)

Amicale Scolaire de Chambry



- Nous avons appris avec une grande tristesse le décès, en juin, de Monsieur **Jules LEBRETON**, membre de l'Amicale, Président dans les années 70/80 et toujours grand soutien du monde associatif, nous gardons de lui son courage, son tonus et son souci de servir l'autre. L'ensemble des membres adresse à son épouse, ainsi qu'à sa famille et à ses proches l'expression de ses sincères condoléances.
- Créneau sympathique de la météo pour permettre aux écoles et à l'association d'être récompensées d'une fête champêtre bien réussie le 19 mai.



- Quarante villageois n'ont pas regretté de passer 5 jours en Bohême et à Prague.
- Également organisé autour des Olympiades, le Club Carotte de juillet affiche quasiment complet.
- Rentrée 2024/2025 : Garder la forme, se distraire, économiser de l'énergie, faire vivre la localité
Sont mis à votre disposition :
 - Atelier théâtre, danses, préparation de spectacles (10/99 ans)
 - Piscine les jeudis (primaires, collège) 17h30/19h30
 - Cours de natation (non payants) pour les CP les jeudis à la piscine
 - Multisports les mercredis 13h30/15h00 (6/11 ans) : 29 € le trimestre
 - Gym'petits les mercredis 10h00/11h00/12h00 (3/5 ans) : 29 € le trimestre
 - Gym'abdo adultes les lundis 10h00/11h00 : 70 € le trimestre
 - Gym'mixte adultes les mardis 14h00/15h00 : 70 € le trimestre
 - Gym'anciens les mardis 15h10/16h10 : 50 ou 70 € le trimestre
 - Gym' Pilates et variée adultes les jeudis 19h00/20h00 : 70 € le trimestre
 - Yoga les mardis 19h30/20h30 les jeudis 17h55/18h55 : 70 € le trimestre
 - Sorties, Voyage
- Forfait si choix de plusieurs activités. Engagement annuel. Fiches d'adhésion/inscription disponible avec d'autres renseignements sur « Amicale Scolaire de Chambry » via google... (pensez dès maintenant à vos certificats médicaux)
Merci d'utiliser la boîte aux lettres située près du défibrillateur sur la mairie de Chambry.
- Rencontre, renseignements, démarches... possibles en direct début septembre, les mercredi 4 (18h30/20h00) et samedi 7 (14h00/15h00) au local de la cantine. Le jeudi 5 (19h00/20h00) à la mairie de Barcy.
- LOTO salle des fêtes le samedi 12 octobre 20h00



Pour tous renseignements (horaires, lieux, tarifs,...), vous pouvez consulter le site internet <https://sites.google.com/site/aschambry> ou nous contacter par mail aschambry@laposte.net

Chambry Agenda

Septembre

Samedi

7

Commémoration
de la bataille de la Marne
16h00 à la Nécropole française

Octobre

Samedi

12

Loto
Amicale Scolaire

Dimanche

13

Repas automnal
Commune

Novembre

Lundi

11

Commémoration 14-18
Anciens combattants
Crégy-les-Meaux

Dimanche

17

Deuil national allemand
Anciens combattants
Chambry



Mairie de Chambry

10 Rue de la ville, 77910 Chambry
01 64 34 04 77 - mairie-chambry@orange.fr

Horaires d'ouverture

Lundi de 14h00 à 18h00
Mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00

Informations utiles

Police secours : 17 - Pompiers : 18
Gendarmerie de Saint Soupplets : 01 60 01 50 07
Police intercommunale : 01 83 69 00 28

Rappel Collectes

Tous les déchets sont à sortir la veille
Pour tout problème de ramassage, contactez :
collecte.dechets@meaux.fr



Collecte des ordures
ménagères :
Les mercredis



Collecte
sélective :
Les jeudis

Collecte des déchets verts :
Les lundis jusqu'au 25 novembre 2024

Extra-ménagers

Uniquement sur rendez-vous à l'adresse ci-dessous :
<http://www.agglo-paysdemeaux.fr>

Déchèterie

Déchèterie de Meaux
Tél. 01 60 24 75 70
collecte.dechets@meaux.fr

Pays
de
Meaux
Communauté d'agglomération

Le coin des associations (Suite)

Amicale des Anciens Combattants

- Dimanche 8 mai a eu lieu le 79^{ème} anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale en Europe.

Cette commémoration a permis de célébrer la mémoire des disparus, le courage des résistants, la victoire de la paix sur l'horreur du nazisme et de relayer ce message toujours d'actualité : plus jamais ça.

Il appartient d'entretenir le flambeau du 8 mai et de le donner à notre tour aux futures générations pour que se cultive encore et toujours l'idée que la liberté et la paix sont des valeurs fragiles toujours susceptibles d'être remises en cause par la folie des hommes.

L'amicale des anciens combattants souhaite remercier toutes les personnes et les enfants de leur présence.

A l'issue de la cérémonie, a été servi un verre de l'amitié offert par la municipalité, qui a été suivi du repas annuel des anciens combattants animé par un accordéoniste.

